



HAL
open science

ABORDER LES FORMES LINGUISTIQUES PAR LA DIMENSION SOCIALE DU LANGAGE: LE CAS DES ARTICLES EN FRANÇAIS

Lidia Lebas-Fraczak

► **To cite this version:**

Lidia Lebas-Fraczak. ABORDER LES FORMES LINGUISTIQUES PAR LA DIMENSION SOCIALE DU LANGAGE: LE CAS DES ARTICLES EN FRANÇAIS. Macabéa - Revista Eletrônica do Netlli, 2012, 1 (1), <http://periodicos.urca.br/ojs/index.php/MacREN/article/view/386/298>. hal-00910338

HAL Id: hal-00910338

<https://hal.science/hal-00910338>

Submitted on 27 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Aborder les formes linguistiques par la dimension sociale du langage :
le cas des articles en français**

Lidia Lebas-Fraczak

Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 999, LRL, Clermont-Ferrand

Résumé

En considérant avec Bakhtine/Volochinov que, afin d'échapper aux écueils de l'objectivisme abstrait, l'étude des formes linguistiques doit se faire en lien avec les contextes réels de l'interaction communicative, nous abordons les articles en français avec une approche pragmatique et discursive. L'analyse proposée constitue une alternative aux analyses se limitant aux contextes phrastiques et s'appuyant sur des caractéristiques sémantiques *a priori*, et elle est cohérente avec le postulat de la linguistique fondée sur l'usage selon lequel la vocation du langage est d'agir sur l'attention d'autrui. Ainsi, nous montrons que l'article indéfini permet de focaliser une expression nominale davantage que les articles partitif et défini, ce qui est lié pour l'article défini avec son rôle de marque de la présupposition.

Mots clés : discours, communication, contexte, attention, focalisation, articles

1. Introduction

La pensée de Michail Bakhtine est surtout consultée et citée pour le concept de dialogisme et moins pour son apport plus général, concernant la nature et le fonctionnement du langage. Or, l'ouvrage publié à Leningrad en 1929 sous le nom de Volochinov, *Marksizm i filozofija jazyka (Le marxisme et la philosophie du langage)*, traduit en anglais en 1972 et en français en 1977, en fournit une conception très précise, qui frappe par sa modernité. En effet, elle est compatible avec les postulats généraux des linguistiques fondées sur l'usage, qui ont commencé à se développer cinquante ans plus tard, et peut encore leur apporter des idées, dans le but de saisir le mieux possible « la réalité concrète du langage ».

Bakhtine/Volochinov oppose sa conception à deux orientations de la philosophie du langage et de la linguistique générale : « le subjectivisme idéaliste » et « l'objectivisme abstrait ». La première, représentée notamment par Humboldt, place le psychisme et l'acte de parole individuel au fondement de la langue, la langue étant conçue comme une évolution, une création continue, sans qu'une stabilisation quelconque puisse se produire. Selon cette orientation, le linguiste et le philosophe du langage doivent étudier les lois psychiques individuelles sous-jacentes à l'activité langagière. La deuxième orientation, développée notamment par Saussure mais puisant ses sources dans le rationalisme des XVII^e et XVIII^e siècles, donne le primat au système linguistique, c'est-à-dire à un état stabilisé et normalisé

des faits linguistiques, partagé par un groupe de locuteurs et indépendant de tout acte de création individuelle.

Bakhtine/Volochinov fait remarquer que ces deux orientations, bien qu'elles soient radicalement opposées, partagent une même faille fondamentale : le fait de considérer l'acte de parole comme étant de nature individuelle, alors qu'il s'agit d'un phénomène de nature sociale. L'idée d'usage, dans le sens de pratiques partagées, n'ayant pas réellement de place dans le subjectivisme idéaliste ni dans l'objectivisme abstrait, apparaît ici naturellement. Ce sont ces pratiques, en tant qu'interactions sociales, qui doivent se trouver au cœur de l'étude linguistique, ainsi que les énoncés (avec les formes qui les constituent), envisagés comme « une sorte de pont jeté entre moi et les autres » (2006 : 124). Ce n'est donc pas la « langue », laquelle en tant qu'un système stable de formes normalisées n'existe pas : elle n'a ni d'existence objective, car elle est « un courant évolutif ininterrompu » (*ibid.* : 97), ni d'existence subjective, car ce qui importe pour le locuteur et pour l'auditeur, ce n'est pas « la conformité à la norme de la forme utilisée » mais c'est « ce qui permet à la forme linguistique de figurer dans un contexte donné, ce qui fait d'elle un signe adéquat dans les conditions d'une situation concrète donnée » (*ibid.* : 99).

Selon Bakhtine/Volochinov, la raison pour laquelle la réflexion linguistique débouche sur une conception et une construction de la langue comme système de formes normalisées vient, à la base, de l'approche des langues « mortes-écrites-étrangères », analysant des données linguistiques coupées de leurs contextes langagier et réel et s'éloignant ainsi « de la réalité évolutive et vivante de la langue et de ses fonctions sociales » (*ibid.* : 104, 118). C'est pour cela que « l'attitude du linguiste est diamétralement opposée à l'attitude de compréhension vivante qui caractérise les sujets parlants dans un processus de communication verbale » (*ibid.* : 115).

On peut donc considérer que l'accès à la « réalité concrète du langage » nécessite le rapprochement de l'attitude du linguiste de celle des interlocuteurs impliqués dans un acte de communication. Pour cela, il faut maintenir le lien entre les formes linguistiques analysées et la communication réelle, c'est-à-dire « ne pas couper le signe des formes concrètes de la communication sociale » (*ibid.* : 41). Ainsi, Bakhtine/Volochinov préconise « l'ordre méthodologique » suivant pour l'étude linguistique :

- « 1. Les formes et les types d'interaction verbale en liaison avec les conditions concrètes où celle-ci se réalise.
2. Les formes des énonciations distinctes, des actes de parole isolés, en liaison étroite avec l'interaction dont ils constituent les éléments (...).

3. À partir de là, examen des formes de la langue dans leur interprétation linguistique habituelle. » (*ibid.* : 137)

Nous essaierons de montrer comment ces postulats et cette démarche peuvent être mis en œuvre pour une analyse « communicative » des articles français. Nous verrons également qu'il est possible de le faire en lien direct avec un postulat provenant de la linguistique fondée sur l'usage, tel qu'il est formulé par M. Tomasello (2005), selon lequel le langage est une manifestation de l'aptitude humaine à orienter l'attention et à détecter l'intention d'autrui, et selon lequel les humains utilisent le langage dans le but général d'orienter l'attention sur ce qui les préoccupe. Il est intéressant de signaler que cette idée se retrouve déjà dans l'ouvrage, datant de 1932, du précurseur de la pragmatique A. H. Gardiner, qui remarquait également le caractère fondamental de la notion d'attention partagée, en considérant que « sans le postulat que le locuteur et l'auditeur peuvent diriger leur attention sur la même chose, la notion même de discours est une absurdité » (1989 : 77).

Avant de présenter notre approche à l'analyse des articles, nous allons faire un bref retour sur les descriptions existantes de ces morphèmes, en montrant que leurs insuffisances découlent de la conception statique et objectiviste du langage, négligeant les dimensions évolutive et intersubjective.

2. Retour sur les présentations existantes des articles

Comme nous l'avons vu, les principes généraux du langage mis en avant dans l'ouvrage de Bakhtine/Volochinov stipulent que c'est un outil d'interaction sociale et qu'il est en constante évolution. Ces principes ne sont pas pris en compte dans les présentations des faits de la langue dans les grammaires et manuels, qui véhiculent une image faussée des fonctions de différentes formes grammaticales, y compris des morphèmes tels que les articles, ce qui explique les difficultés des apprenants étrangers, ainsi que de leurs enseignants, qui sont souvent confrontés à des « exceptions », notamment lorsqu'ils s'aventurent sur le terrain d'énoncés authentiques.

Concernant l'aspect évolutif du langage, bien que l'emploi des articles en français ait connu une évolution significative à travers les siècles, il s'avère que les descriptions grammaticales en ont stabilisé une certaine représentation, les nouvelles grammaires reprenant globalement les versions précédentes. Ainsi, par exemple, on continue de retenir pour l'article partitif, toujours envisagé comme l'association des morphèmes distincts *de* et *le/la*, l'idée qu'il exprime une partie indéterminée d'un tout déterminé, comme cela a été le cas en français du XII^e siècle selon l'analyse de L. Foulet (1974). À ce sens s'ajoute, d'une part, une contrainte sur le sémantisme du nom déterminé par l'article partitif, qualifié par G. Moignet

(1976), toujours pour l'ancien français, de « continu » et précisé par A. Englebert (1996) comme « concret », et, d'autre part, une contrainte concernant le sémantisme du verbe régissant, qualifié de « fragmentatif » par A. Englebert (*ibid.*). Les grammaires et les manuels du français moderne propagent quasiment la même description que celle de l'ancien français, en associant l'article *du / de la* au sens de « partition » d'une « matière », et en ayant, pour illustrer son emploi, préférentiellement recours au lexique lié à la nourriture et la boisson (cf. Lebas-Fraczak, 2009a et 2009b).

L'élargissement de l'emploi de l'article partitif aux noms « abstraits », survenu au XV^e siècle selon A. Englebert (*ibid.*), se reflète dans les grammaires, mais comme étant toujours lié au sens principal de « partition » ou « prélèvement », ainsi qu'en témoigne l'extrait suivant d'une grammaire :

« L'article partitif s'emploie devant les noms non comptables. Il signifie qu'on prélève une quantité indéterminée : – d'un référent massif, continu : *manger du pain, boire de l'eau, jouer du Ravel* ; – ou d'un référent générique ou abstrait : *faire du vélo, de la musique, montrer du courage, de la patience.* » (Éluerd, 2002 : 52-53)

Le fait que les noms « non comptables », « massifs » ou « abstraits », s'emploient avec le partitif ne les prive pas pour autant de la possibilité d'être introduits par un autre article : défini, bien sûr, mais aussi indéfini, notamment lorsque le nom est accompagné d'un modifieur (ex. *une eau pure, une patience d'ange*). Cela montre l'insuffisance des critères sémantiques habituels.

Selon l'analyse d'A. Englebert, la contrainte liée au sens « continu » du nom déterminé par l'article partitif s'est affaiblie au XX^e siècle. Comme nous avons pu l'observer, cette évolution ne se reflète pas dans les grammaires, ce qui fait que les emplois tels que *j'ai reçu de la visite* ou *ça, c'est de la voiture !*, par exemple, ne sont pas traités. De manière plus générale, A. Englebert remarque que, concernant l'emploi de l'article partitif, « les contraintes sur le verbe et sur le nom sont devenues facultatives, n'opérant plus qu'occasionnellement » (*ibid.* : 27). Ainsi, il convient de rechercher ailleurs que sur le plan sémantique les raisons du choix d'un article, partitif ou autre.

Bien qu'elles soient plus nuancées et approfondies que les grammaires traditionnelles, les descriptions des linguistes privilégient, elles aussi, une approche « quantitative » des articles, notamment pour opposer le partitif à l'indéfini et au défini, et mettent en avant le sémantisme du nom, celui lié à son aptitude à être ou non « dénombré ». Les emplois d'article contraires au sémantisme nominal de prédilection ont tendance à être considérés comme une sorte de déviation plutôt mystérieuse. M. Wilmet (2003) parle de « restitution massive » pour

des noms de « perception discrète » (ex. *bouffer du curé* ; *casser du flic*) et de « restitution numérative » pour des noms de « perception dense » (ex. *un beurre salé* ; *Qu'est-ce qu'un or pur ?*). Mais les motifs derrière ces restitutions discordant avec la perception du réel restent globalement inexpliqués. Pour le cas de « restitution massive », M. Wilmet évoque les effets de style, et au sujet de la « restitution numérative », à la question « pour quelle raison ? », il répond « petit mystère, dont la clef échappe » (2003 : 212). L'auteur fait remarquer cependant le rôle d'un caractérisant, favorisant l'emploi de l'article indéfini avec un nom « massif » mais, étant donné que l'emploi du partitif est également possible dans ce cas, le problème n'est pas résolu. Dans l'une de ses contributions plus anciennes, M. Wilmet avait tenté l'explication suivante :

« Peut-être l'article "partitif" *du vin de prix* accentue-t-il [...] par rapport à l'"indéfini" *un vin de prix* l'homogénéité du référent ? Comparer *une viande grasse* (toutes les particules de viande ne sont pas "grasses") et *du riz long* (chaque grain de riz est "long"). » (Wilmet, 1988, note 18 : 104)

Une telle explication, établissant un lien direct entre les expressions linguistiques et la nature des choses réelles, n'est pas plausible du point de vue communicatif. Il serait, en effet, étrange de considérer que les locuteurs se préoccupent ainsi de la constitution de la matière réelle pour choisir le déterminant. En outre, contrairement à la supposition que semble faire l'auteur, selon laquelle l'article indéfini serait préféré avec *viande grasse* et l'article partitif avec *riz long*, nous avons observé, grâce à une recherche sur Internet, bien plus d'occurrences de *viande grasse* avec le partitif qu'avec l'indéfini, alors que le résultat est contraire pour *riz long*¹. Afin de comprendre le choix qui motive l'emploi de tel ou tel article, il convient, selon nous, de se tourner vers des facteurs pragmatiques-communicatifs-discursifs au lieu des caractéristiques sémantiques de lexèmes établies *a priori*.

Concernant le problème de l'emploi de l'article indéfini avec un nom « massif », il a fait objet d'une analyse approfondie par L. Kupferman (2000, 2004) et par G. Kleiber (2003). La contrainte formelle liée à la présence d'un modifieur (adjectival ou propositionnel) n'étant pas suffisante, vu la possibilité de l'emploi du partitif, les deux auteurs ont entrepris de différencier le rôle de l'adjectif selon qu'il est associé avec l'article indéfini ou l'article partitif ainsi que le statut sémantique du référent dans les deux cas. Selon L. Kupferman, avec l'article indéfini il s'agit d'une « occurrence particulière », que le modifieur « caractérise », alors qu'avec l'article partitif il s'agit d'une « occurrence de sous-domaine », le modifieur opérant une « classification ». G. Kleiber (2003), après avoir pointé les faiblesses des analyses en termes de « sous-espèce », « variété » ou « sorte », proposées par d'autres linguistes pour

expliquer les emplois de l'article indéfini avec un nom « massif », utilise, comme L. Kupferman, la notion d'« occurrence particulière », mais articule son explication par rapport à la portée du modifieur. Ainsi, avec l'article indéfini, le modifieur s'applique à « une occurrence particulière du N de matière » et, avec l'article partitif, le modifieur s'applique à la « substance N » dont provient l'occurrence ou la quantité dont on parle. Par exemple, pour l'article indéfini, *Le lac avait ce jour-là une eau plutôt verdâtre* signifie que « l'eau du lac est plutôt verdâtre ce jour-là » (*ibid.* : 23) ; *Notre boulanger a un très bon pain* signifie que « le pain que fait notre boulanger est très bon » (*ibid.* : 18). L'emploi de l'article partitif étant possible dans le deuxième contexte, la signification est différente : l'énoncé *Notre boulanger a du très bon pain* présente le *très bon pain* « comme substance existant indépendamment du boulanger » et « asserte simplement que le boulanger en possède une certaine quantité » (*ibid.* : 21). Une interprétation semblable n'étant pas possible dans le cas du lac, cela expliquerait pourquoi l'article partitif ne pourrait pas apparaître dans cet exemple.

Selon nous, les analyses de L. Kupferman et de G. Kleiber manquent d'énoncés où un article différent est employé avec un même nom et un même adjectif (sauf *un très bon pain* et *du très bon pain* comparés par G. Kleiber). Ainsi, nous verrons que nos exemples (1) et (2) plus bas ne se laisseraient pas aisément analyser en termes proposés par ces auteurs. Nous verrons également qu'il est possible de fournir une explication différente de celle de G. Kleiber concernant l'acceptabilité douteuse de *?Le lac avait ce jour-là de l'eau plutôt verdâtre*, en termes pragmatiques et intersubjectifs plutôt que sémantiques et objectivistes.

En dehors des considérations sémantiques à l'égard de l'adjectif et du nom, l'article lui-même continue de recevoir, dans les analyses des linguistes, une caractéristique sémantique liée à la « quantification » et au « prélèvement ». Par exemple, comme nous l'avons vu, la présence de l'article partitif devant *très bon pain*, apporte, selon G. Kleiber, le sens « une certaine quantité ». Dans le cas de l'article indéfini, le « prélèvement » s'effectue sur une « classe », plutôt que sur une « masse » comme avec le partitif, en donnant une ou plusieurs « occurrences ». Quant à l'article défini, le critère quantitatif se manifeste en termes « d'unicité » ou de « totalité » (s'opposant donc au « prélèvement »)². Les caractéristiques sémantiques du nom, utilisées pour opposer le partitif et l'indéfini, ne sont pas pertinentes pour l'article défini. Pour distinguer les articles défini et indéfini, les grammaires utilisent souvent les sens « unique » et « un parmi d'autres », à quoi s'ajoute l'opposition, en cohérence avec la précédente, de « connu / inconnu ». Les linguistes préfèrent à cette dernière la distinction, moins objective, de « (réfèrent) présumé / non présumé », laquelle se démarque par le fait de se situer sur le plan pragmatique, celui des relations intersubjectives,

plutôt que sur le plan sémantique (et objectiviste). Toutefois, la présupposition est associée par certains linguistes à l'idée « d'unicité », par exemple par M. Charolles, qui considère que les « descriptions définies (...) véhiculent une présupposition existentielle d'unicité » (2002 : 83)³. Mais « l'unicité » du référent n'est pas ici envisagée de façon aussi objectiviste que dans les grammaires, car un référent est considéré comme « unique » en cela qu'« il n'y en a qu'un qui fasse l'objet des préoccupations des participants », par exemple « un seul train » pour l'énoncé *Le train arrive* (*ibid.* : 92). Cependant, comme nous l'avons fait remarquer dans (Lebas-Fraczak, 2009b), l'emploi de l'article indéfini (ex. *Regarde, il y a un train qui arrive*) peut être analysé de la même façon : il n'y a qu'un train qui fasse l'objet de la préoccupation des interlocuteurs, et est donc « unique » pour cette raison. Ainsi, le critère « d'unicité » ne vaut pas la peine d'être retenu, pas plus que les autres critères sémantiques.

L'utilisation des critères sémantiques, liés à la « quantification » ou aux sens lexicaux (« concret », « abstrait », « continu », « discret », etc.), ainsi que ceux attribués aux différentes combinaisons article-nom-modifieur, est en accord avec la vision objectiviste du langage, critiquée par Bakhtine/Volochinov. Elle consiste à présupposer une langue comme une réalité indépendante de la parole, et donc à envisager les signes (ou des combinaisons de signes) comme ayant une indépendance sémantique par rapport au discours au sein duquel ils apparaissent, ainsi que des sens stables. Mais, comme le fait remarquer Bakhtine/Volochinov, pour l'usager de la langue, plongé dans la réalité de l'énonciation, les signes n'apparaissent pas comme étant toujours égaux à eux-mêmes, mais sont perçus, au contraire, comme « souples et changeants ».

En dehors du postulat de l'instabilité des signes, il nous paraît inapproprié d'attribuer des caractéristiques sémantiques à des morphèmes « grammaticaux » tels que les articles. Ainsi, l'idée que l'article partitif indique « une certaine quantité » ne se défend pas du point de vue communicatif, car il semble improbable qu'un locuteur qui dit *il y a de la neige*, par exemple, se préoccupe de la quantité de neige en souhaitant y attirer l'attention de l'interlocuteur ; une telle préoccupation devenant encore plus douteuse avec des expressions comme *ressembler à du bois*, *avoir de la chance* ou *recevoir de la visite*.

3. Analyse des fonctions communicatives des articles

3.1. Données et méthode d'analyse

Dans le but de mettre en évidence « la réalité concrète » de l'usage des articles, en suivant les postulats généraux de Bakhtine/Volochinov, nous nous servons d'énoncés authentiques en tenant compte des types d'interaction verbale au sein desquels ils apparaissent ainsi que des visées communicatives sous-jacentes, qu'il est important de reconnaître comme

étant à la source de tout choix linguistique. Les exemples analysés ici proviennent de sites Internet.

L'autre choix que nous avons fait concernant les données et la méthode consiste à comparer les emplois de différents articles dans des contextes linguistiques semblables, afin de mieux cibler les facteurs communicatifs de variation. Premièrement, il s'agit d'utiliser des exemples avec des expressions identiques ou très semblables, c'est-à-dire avec un même nom et éventuellement un même adjectif, ce qui permet d'écarter les facteurs sémantiques *a priori* (comptable, non comptable, concret, abstrait). Deuxièmement, les expressions en question figurent dans les mêmes types de contextes syntaxiques. Ainsi, on ne mélangera pas les emplois où l'expression est complément du verbe et ceux où elle est attribut ou sujet. Cependant, des différences lexico-syntaxiques sont nécessairement en jeu, qu'il s'agit de prendre en compte en tant que choix linguistiques cohérents avec le choix de l'article.

Nous restreignons ici notre analyse aux alternances partitif / indéfini et défini / indéfini, en laissant de côté la comparaison entre les emplois des articles partitif et défini.

3.2. Alternance partitif / indéfini

Nous commençons par comparer les deux exemples ci-dessous, issus de sites Internet dédiés à la cuisine et aux recettes, le premier d'un blog et le second d'un forum de discussion.

(1) Quelques petits grains de riz sont toujours les bienvenus et font toujours le bonheur dans notre assiette !

En tout cas, il a fait le bonheur dans mon assiette ; je l'ai cuisiné façon risotto. J'ai utilisé **du riz long** et non de l'arborio et le résultat était appétissant au final de la cuisson.⁴

(2) – Bonjour

Est-ce qu'on peut remplacer le riz long par une autre qualité telle que le basmati ? Merci encore de votre éclairage.

– Bonjour

Bienvenue dans notre communauté gourmande. Non, il faut **un riz long** afin qu'il gonfle. Si vous le faites avec du basmati le riz restera ferme et ne sera pas gouteux.⁵

Comme nous l'avons dit plus haut, les explications fournies par L. Kupferman (2004) et par G. Kleiber (2003) seraient difficiles à appliquer à ces exemples. Relativement à l'analyse de L. Kupferman, on ne voit pas pourquoi il faudrait considérer l'expression *un riz long* en (2) comme correspondant à une « occurrence particulière » (avec l'adjectif *long* comme responsable de la « caractérisation »), à la différence de l'expression *du riz long* en (1), qui correspondrait à une « occurrence de sous-domaine » (l'adjectif étant responsable de la

« classification »). Sachant que la notion de « sous-domaine » est plus générale que celle d'« occurrence particulière », nos exemples vont plutôt à l'encontre de cette analyse puisque le contexte de l'emploi de l'article partitif (*j'ai utilisé du riz long*) est plus « particulier », car lié à un événement particulier, que celui de l'expression avec l'article indéfini (*il faut un riz long*), où le locuteur formule une sorte de principe général. L'analyse de G. Kleiber en termes de portée de l'adjectif ne nous semble pas plus adaptée. En effet, dans l'expression avec l'article indéfini, si l'adjectif portait sur « une occurrence particulière du N de matière » (ou s'il la « caractérisait », selon la formulation de L. Kupferman), il devrait être possible de paraphraser *un riz long* par une tournure attributive « il faut un riz qui est long », ce qui n'est pas le cas, à la différence des exemples utilisés par G. Kleiber. Quant aux analyses en termes de « sous-espèce », « variété » ou « sorte », critiquées par G. Kleiber, elles ne permettent pas non plus de distinguer les deux emplois de nos exemples, car une telle qualification n'est pas seulement adaptée à l'expression avec l'article indéfini (*un riz long*) mais aussi à celle avec le partitif (*du riz long*), s'agissant d'une sous-espèce, sorte ou variété de riz dans les deux cas.

Afin de saisir la raison de l'emploi de l'article partitif dans l'exemple (1) et de l'article indéfini dans l'exemple (2), il faut, selon nous, examiner la place de l'expression *riz long* dans l'énoncé, en déterminant son degré de « centralité » vis-à-vis du but communicatif, ce dernier pouvant être discerné grâce à l'analyse du contexte, c'est-à-dire d'autres choix linguistiques accompagnant le choix de l'article. Donc, au lieu de chercher à différencier la nature sémantique de l'expression nominale (sous-domaine, substance, occurrence particulière, sorte, etc.), nous nous intéressons à son statut communicatif.

On s'aperçoit que dans l'exemple (2), où il s'agit d'une réponse à une question concernant la possibilité d'utiliser un type de riz dans une recette, l'expression *riz long* avec l'article indéfini se situe au centre du propos, car c'est pour parler de riz long que le locuteur a pris la parole, et, plus précisément, pour insister sur la nécessité de cette variété de riz pour la recette en question. Il est intéressant de remarquer que la variété de riz qu'il s'agit « d'écarter » est mentionnée dans la phrase suivante avec l'article partitif (*du basmati*).

Le statut de l'expression *riz long* est différent dans l'exemple (1), avec l'article partitif. En effet, il apparaît que l'intention du locuteur n'est pas tant de parler de riz long que d'un plat confectionné à base de ce riz (la recette est donnée par la suite), le but communicatif général du locuteur étant de partager avec ses lecteurs une expérience personnelle. Les expressions qui contribuent à la description de cette expérience personnelle : le pronom *je*, le déterminant possessif *mon (assiette)*, le verbe *utiliser* au passé composé, ne se retrouvent pas dans le fragment concerné de l'exemple (2), où est employée une forme verbale

impersonnelle, *il faut*, sans le verbe *utiliser*, qui pourrait pourtant la compléter. Ces choix contribuent, à côté de l'article indéfini, à orienter l'attention sur l'expression *riz long*, faisant qu'elle est plus focalisée dans l'exemple (2) que dans l'exemple (1).

L'idée de nature « particulière » du référent, que l'on trouve chez L. Kupferman et chez G. Kleiber, ainsi que chez d'autres auteurs, peut être réinterprétée sur le plan pragmatique, comme une qualification du statut communicatif d'une expression, statut qui est « particulier », ou expression qui est « particulièrement » focalisée, ou censée attirer l'attention de l'interlocuteur « en particulier ». Ainsi, avec l'article partitif dans l'exemple (1), l'attention n'est pas « particulièrement » focalisée sur *riz long* (même si cette expression fait partie d'une précision utile), alors que c'est le cas avec l'article indéfini dans l'exemple (2).

L'hypothèse que nous proposons est donc que l'article indéfini est une marque de focalisation plus forte que l'article partitif ou défini⁶. Cependant, d'autres marques peuvent assurer la focalisation du nom et faire ainsi que l'emploi de l'article indéfini n'est pas nécessaire, comme dans l'exemple (3) ci-dessous, où, dans la deuxième partie de l'énoncé, on oppose deux variétés de riz. Cette opposition, et la focalisation des termes opposés, est opérée par la forme clivée pour l'expression *riz rond* et par l'adverbe *là* pour l'expression *riz long*.

- (3) Ce riz Lustucru Cuisson rapide me sert pour avoir tout simplement du riz nature que nous mangerons tel quel, ou bien pour l'aromatiser avec différentes épices (...), ou bien pour faire des salades de riz, par contre il n'est pas bien pour le riz au lait, car pour cette recette c'est **du riz rond** qu'il faut et là c'est **du riz long**. A chaque riz sa préparation mais aussi sa cuisson (...).⁷

L'exemple suivant comporte également l'expression *riz long* en contexte attributif.

- (4) Le riz Arborio Capri Riso est **un riz long** assurant une bonne tenue à la cuisson. Excellent pour faire un bon risotto crémeux.⁸

On s'aperçoit que l'emploi du partitif ne serait pas adapté dans ce contexte, ce que nous expliquons par le statut focalisé de l'attribut *riz long* (*assurant une bonne tenue de la cuisson*), dû au fait que cet énoncé, de nature publicitaire, a pour l'objectif de vanter les qualités de la marque de riz long en question, et par l'absence d'une autre marque de focalisation. C'est donc l'article indéfini qui assure ici la focalisation de l'attribut.

Dans la paire d'exemples ci-dessous, il s'agit toujours d'un nom « concret massif », qui est accompagné, cette fois-ci, d'un modifieur sous forme de complément prépositionnel, et qui figure au sein d'une forme « présentative ».

- (5) Il y a **du gâteau au chocolat** et du champagne chez moi, vous êtes invités.⁹

- (6) Toutes les chambres portent le nom d'un cru de chocolat ! Françoise Rivière, la

maîtresse de maison, ancienne animatrice à Europe 1, journaliste, spécialiste du chocolat, en offre à ses hôtes dans chacune de ses alcôves. Et naturellement, chaque matin, il y a **un gâteau au chocolat** à l'heure du petit déjeuner (...).¹⁰

Il serait réducteur de considérer, selon les critères sémantiques préconisés par les grammairiens, que le choix entre l'article indéfini et l'article partitif dépend de la « quantité » du gâteau proposé à la dégustation : gâteau entier en (6) et une partie en (5). En effet, il n'est pas absurde d'imaginer pour la situation décrite dans l'exemple (6), avec l'emploi de l'article indéfini, que la maîtresse de la maison ne propose qu'une partie d'un gâteau, l'ayant, pourquoi pas, découpée préalablement en portions. Inversement, pour l'exemple (5), avec l'article partitif, il n'est pas du tout exclu que ce soit un gâteau entier qui attende les invités. Pour expliquer le choix de l'article dans ces deux cas, nous proposons une analyse semblable à celle des exemples précédents : l'expression *gâteau au chocolat* dans l'exemple (5), où le but communicatif est de faire une invitation, a un statut « moins central » que dans l'exemple (6), où le thème du chocolat est au cœur du propos.

Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, l'alternance partitif / indéfini peut être observée aussi avec les noms « abstraits ». Ici aussi, il y a un lien fort entre l'emploi de l'article indéfini et d'une expression qualificative (ce qui est compatible avec la « particularisation » et donc une forte focalisation) sauf pour certains noms dans des contextes attributifs, par exemple *plaisanterie* (*c'est une plaisanterie / c'est de la plaisanterie*) ou *luxe* (*c'est un luxe / c'est du luxe*). Le contexte attributif des articles est pratique pour faire une recherche sur Internet, dans la mesure où l'article partitif ne sera pas confondu dans les résultats avec l'article défini précédé de, ou contracté avec, la préposition *de* (ex. *cercle infernal de la jalousie*). Ainsi, nous avons pu observer qu'avec l'expression *c'est une jalousie* la présence d'un modifieur est quasiment systématique (ex. *c'est une jalousie malade, c'est une jalousie excessive*), alors que cela n'est pas le cas pour *c'est de la jalousie*, même si les mêmes modifieurs apparaissent aussi avec le partitif (ex. *c'est de la jalousie malade / excessive*).

Nous allons comparer ci-dessous deux paires d'exemples de ce type, où l'un comporte l'article partitif et l'autre l'article indéfini.

- (7) Toujours les mêmes clichés dans les réponses et le malade qui nous tél 20 fois par jour et nuit avec un numéro masqué ça c'est **de la jalousie cachée** !¹¹
- (8) (...) En revanche, ce que je peux postuler... c'est **une jalousie cachée**... (il te demande où tu es... et te cherche des poux).¹²

On peut observer que le « comportement » qui est qualifié de *jalousie cachée* n'est pas

exprimé de la même façon dans les deux cas, et que donc son statut communicatif n'est pas le même, ce qui influe sur le statut communicatif de la qualification. Dans l'exemple (7), la description du comportement (*le malade qui nous tél 20 par jour et nuit avec un numéro masqué*) constitue le sujet de la proposition attributive, lequel est en outre renforcé par le pronom démonstratif *ça*. Le statut communicatif de cette description s'avère ainsi plus important que la description du comportement dans l'exemple (8) – *il te demande où tu es... et te cherche des poux* – laquelle apparaît sous forme d'un ajout entre parenthèses, ce qui lui fait acquérir le rôle de justification de la qualification. Cela est en cohérence avec la plus forte focalisation de la qualification en (8), avec l'article indéfini (*une jalousie cachée*), qu'en (7), avec l'article partitif (*de la jalousie cachée*).

On constate une distribution de focalisation semblable dans les deux exemples suivants.

- (9) Blablabla, toutes ces critiques et autres sarcasmes faciles ne sont que **de la jalousie cachée**. Respectez ses lecteurs ET cet auteur a succès.¹³
- (10) Le deuxième type que tu racontes là c'est **une jalousie cachée**. Je pense que c'est la plus grave pour sa santé si on peut dire. Il va avoir une dépression nerveuse ou une crise cardiaque.¹⁴

En (9), avec l'article partitif, la description du comportement qualifié de *jalousie cachée* apparaît de nouveau en tant que sujet de la phrase. On peut par ailleurs relever la marque « dé-focalisante » *ne... que* accompagnant le verbe *être* introduisant l'attribut *jalousie cachée*. Dans l'exemple (10), le comportement qualifié de *jalousie cachée* n'est pas décrit mais cité de façon imprécise, en renvoyant à la description fournie auparavant par l'interlocuteur. Le fait que la qualification *jalousie cachée* soit focalisée ici davantage qu'en (8) est en outre confirmé par la suite du discours, où le locuteur continue d'en parler et justifie son avis selon lequel *c'est la plus grave pour [la] santé*.

Avant de terminer cette partie de l'analyse, nous nous proposons de revenir sur l'exemple phare de (Kleiber, 2003), emprunté à (Kupferman, 2000) : *Le lac avait ce jour-là une eau plutôt verdâtre*, et sur le problème d'acceptabilité que présente sa variante avec l'article partitif, à la différence de *Notre boulanger a un/du très bon pain*. Selon nous, l'emploi de l'article indéfini et l'impossibilité du partitif dans ce contexte peuvent s'expliquer par un haut degré de focalisation de l'expression nominale, compatible avec l'article indéfini et incompatible avec le partitif. Premièrement, ce statut focalisé est indiqué par l'expression *ce jour-là*, suggérant un caractère remarquable de la situation. Deuxièmement, on peut relever l'adverbe *plutôt*, qui, à part le fait de « développer » la caractérisation de l'eau (facteur

focalisant), constitue une marque de subjectivité, donc de l'engagement énonciatif (autre facteur focalisant). S'agissant d'une phrase isolée, il n'est pas possible de vérifier le poids discursif de l'expression nominale concernée, mais une suite cohérente serait en continuation avec le thème de l'eau et son apparence. La continuation du thème est un facteur contextuel fort, dans la mesure où, même sans les éléments mentionnés plus haut, la phrase *Le lac avait une eau verdâtre* reste plausible si l'on imagine une suite justifiant l'intérêt pour la couleur de l'eau, par exemple *ce qui ne m'a pas donné envie de me baigner*. Il convient également de se pencher sur le rôle de l'adjectif *verdâtre*, qui est de nature plus évaluative, donc communicativement plus « engagée » (et donc plus focalisant), que l'adjectif *vert*, par exemple. On peut se demander dans quelle mesure le remplacement de l'adjectif *verdâtre* par un adjectif plus « neutre » serait toléré avec l'article indéfini : *Le lac avait une eau verte/bleue/grise*, et si, inversement, l'article partitif deviendrait possible dans ce contexte. Concernant cette deuxième question, nous pouvons citer un exemple de ce type, provenant d'un forum d'un jeu sur Internet¹⁵ :

(11) – Ces températures sont irréalistes !

Avec les centrales nucléaires et les zones industrielles, les températures atteignent facilement 50°C dans le Réservoiri Tulsk ☺

– Sans compter les volcans en plus.

Je me disais bien que le lac avait **de l'eau noire et verte**, je comprenais pas aussi. Je comprenais pas non plus pourquoi l'air était jaune.

L'emploi de l'article partitif (moins focalisant) plutôt que de l'article indéfini (plus focalisant) peut être expliqué par le fait que l'attention n'est pas « particulièrement » concentrée sur la couleur de l'eau du lac, dont le rôle communicatif est d'indiquer l'un des résultats de la présence de centrales nucléaires, de zones industrielles et de volcans (l'autre résultat étant l'air jaune). Cet exemple contredit par ailleurs l'explication donnée par G. Kleiber de l'impossibilité de la séquence *le lac avait de l'eau verdâtre*, selon laquelle elle serait due à l'impossibilité du sens (introduit par l'article partitif) de « substance existant indépendamment du lac », dont le lac aurait « une certaine quantité ». Dans l'énoncé (11), nous avons bien une telle séquence (avec *noire et verte* à la place de *verdâtre*) sans que le sens objectiviste préconisé apparaisse pour autant.

Concernant la différence entre l'emploi de l'article partitif et l'article indéfini dans *Notre boulanger a du/un très bon pain*, autre exemple analysé par G. Kleiber en termes sémantiques et objectivistes (respectivement, l'existence du « bon pain » comme indépendante / dépendante du boulanger, et, dans le premier cas, avec le partitif, la possession

par le boulanger d'une « certaine quantité » de bon pain), elle se laisse également analyser avec notre approche pragmatique et intersubjective, selon le degré de focalisation. Ainsi, le locuteur peut doter l'expression *très bon pain* d'un statut plus focalisé, ce qui se manifestera (outre l'emploi de l'article indéfini) par une « continuation thématique », par exemple : *Notre boulanger a un très bon pain, il faut absolument que tu testes*. Alors qu'avec l'article partitif on imagine facilement une continuation différente, s'éloignant du thème du pain, par exemple : *Notre boulanger a du très bon pain ; en plus, j'aime rester fidèle à mes commerçants* ou *Notre boulanger a du très bon pain, mais c'est plus pratique pour moi d'acheter tout au supermarché*.

Nous avons trouvé deux exemples comparables sur Internet, l'un avec *un très bon pain* et l'autre avec *du très bon pain*, qui montrent, encore une fois, l'importance du contexte, et notamment de la façon dont le discours se poursuit, pour expliquer le choix de l'article.

(12) Je ne m'en sers pas tous les jours [de la machine à pain], parce qu'on alterne pain maison et pain acheté, car on a **un très bon pain** complet bio chez notre boulanger, et puis de temps en temps, une bonne baguette du boulanger on aime bien.¹⁶

On constate que le pain constitue le thème central de ce fragment de discours (dont le but est de justifier l'utilisation irrégulière de la machine à pain) car le nom *pain* (et *baguette*) est mentionné plusieurs fois. À la focalisation de l'expression nominale en question (*un très bon pain complet bio*) contribue, à part l'article indéfini, son « étendue lexicale », ainsi que le fait que l'expression soit suivie d'une proposition en cohérence thématiquement (*une bonne baguette du boulanger*), comportant une autre expression valorisante/focalisante : *on aime bien*.

(13) Il faut aller chez Picard car non seulement ils ont **du très bon pain** surgelé mais ils ont surtout des tonnes de légumes très pratiques pour les recettes et c'est parfait quand, comme moi, on a tendance à oublier de faire les courses.¹⁷

Ici, le référent *très bon pain* est moins focalisé que dans l'exemple précédent. On constate la présence de l'adverbe *mais*, dont la fonction argumentative est de marquer que, au sein de l'opposition de deux éléments qu'il permet d'opérer (ici deux propositions), c'est le second qui est « privilégié »¹⁸. Or, le référent *très bon pain* se situe dans la proposition qui précède *mais* (avec l'expression *non seulement*) et qui est donc moins focalisée que celle qui le suit (comportant en outre l'adverbe focalisant *surtout*). C'est le référent *légumes* (déterminé par l'expression, *des tonnes de*, pouvant être considérée comme focalisante) qui est au centre du propos, l'attention que lui porte le locuteur étant justifiée dans la suite de l'énoncé.

3.3. Alternance défini / indéfini

Selon le point de vue largement partagé par les linguistes, l'article défini indique le statut présupposé d'un référent. La présupposition peut être définie comme renvoyant à (ou établissant) un « terrain commun » (« common ground ») des interlocuteurs, et comme constituant donc « l'arrière-plan » d'un acte de communication (cf. Stalnaker, 1978)¹⁹. C'est pour cela que la position sujet (compatible avec la fonction pragmatique de « thème », comme s'opposant à « rhème ») est propice aux expressions nominales « définies », comme *le riz long* dans l'exemple (14) ci-dessous, plutôt qu'à celles accompagnées de l'article indéfini ou partitif. Ainsi, puisqu'un élément présupposé appartient à « l'arrière-plan » de l'énoncé, il est logique qu'une expression « définie » soit moins centrale pour le propos, moins focalisée, qu'une expression « indéfinie ».

(14) RIZ LONG BLANC D'ITALIE 1KG – MARKAL

Compter environ 60g de riz par personne. Mettre le riz à cuire dans une casserole et couvrir largement d'eau froide. Porter à ébullition et laisser cuire 15 mn à feux moyen. Laisser gonfler 5 mn dans l'eau de cuisson puis égoutter. Assaisonner. Servir chaud en accompagnement, ou froid en salade. **Le riz long** s'utilise en garniture, nature ou en sauce, préparé avec des petits légumes, pour épaissir un potage ainsi que dans la préparation de salades composées.²⁰

La première partie de ce fragment de discours est constituée par des instructions de cuisson, tandis que la dernière phrase apporte des informations plus générales sur *le riz long*. Ce sont les préparations auxquelles peut servir ce type de riz qui sont au centre de l'attention dans cette phrase, plutôt que *le riz long* lui-même, ce référent étant présupposé grâce au titre. L'expression d'un référent non présupposé (*un riz long, du riz long*) ne serait pas adaptée ici.

Dans un contexte de complémentation, en revanche, l'alternance défini / indéfini peut être observée pour la même expression, comme en témoignent les exemples ci-dessous.

(15) Très décevant, le risotto aux chanterelles préparé une fois de plus avec **un riz long grain** pas du tout adapté à la technique de cuisson d'un risotto, les morceaux de champignons tout petits et leur goût complètement masqué par un mélange d'herbes fraîches où le persil était dominant.²¹

(16) Seul truc sur lequel je te conseille de faire gaffe : si tu es seul et que tu veux te faire des petites portions, prends un petit. Sinon, si la couche de riz à cuire est trop fine, il peut arriver que le fond brûle un peu, surtout avec **le riz long grain**.²²

On peut observer que le sens est plus « spécifique » en (15) qu'en (16). Cependant, sachant qu'aussi bien l'article défini que l'article indéfini sont compatibles avec le sens « spécifique » et avec le sens « générique », ce n'est pas, selon nous, cette différence qui explique l'emploi

d'un article différent dans les deux exemples, mais ce sont toujours des différences contextuelles indiquant des différences intentionnelles-attentionnelles. Ainsi, on peut observer que, dans l'exemple (16), l'énoncé se termine après *le riz long grain*. Comme nous l'avons vu plus haut, cet aspect, c'est-à-dire le manque de développement en lien avec une expression, fait partie des facteurs qui peuvent contribuer au statut moins focalisé de l'expression. Un autre indice est constitué par le fait que l'expression en question se trouve dans un « ajout » qui pourrait être supprimé sans nuire au propos, c'est-à-dire sans que l'intention communicative devienne opaque ou déformée. Dans l'exemple (15), en revanche, la place de l'expression *riz long grain* est visiblement plus centrale au sein du discours. En effet, elle est suivie par un développement (*pas du tout adapté...*), et il est facile de constater son importance pour la critique du *risotto aux chanterelles*, laquelle constitue la visée communicative à la source de cette énonciation.

Nous allons comparer deux autres exemples, où le contexte des expressions *le riz long blanc* et *un riz long grain* est proche. Bien qu'il ne s'agisse pas, cette fois-ci, d'expressions identiques, et que le statut descriptif du deuxième modifieur ne soit pas le même (*blanc* est le modifieur de *riz long* ; *grain* est modifié par *long* et l'expression *long grain* sert à modifier *riz*), cela n'est pas gênant, dans la mesure où il serait possible *a priori* d'avoir l'article indéfini dans l'exemple (17) et l'article défini dans l'exemple (18), mais, comme nous allons le voir, ce choix ne serait pas adapté aux contextes communicatifs en jeu. Il s'agit donc, encore une fois, de déterminer les éléments contextuels pertinents pour l'emploi des articles.

(17) Cuisson à l'indienne

Le riz est placé dans une quantité bien précise de liquide et dans un récipient couvert. Il est cuit lorsque toute l'eau est absorbée et que de petits trous se sont formés à la surface entre les grains. Vous devez utiliser le même récipient pour mesurer le riz et le liquide. Ajouter 2 volumes d'eau pour **le riz long blanc**, 1 volume 1/2 pour le riz basmati ou thaï, 2 volumes 1/4 pour le riz brun.²³

(18) (...) Dans une cocotte sur le feu versez la sauce grasse de cuisson du poulet. Lorsqu'elle est bien chaude, versez-y le riz, laissez le devenir transparent et ajoutez-y 1 litre à 1 litre 1/2 d'eau bien chaude et le cube de bouillon de poule, sel et poivre et le poulet en petit morceaux. Vous n'êtes pas obligé de mettre tout votre poulet. Laissez cuire comme 1 riz et selon son temps de cuisson, tout dépend du riz que vous utilisez, mais environ 15 minutes pour **un riz long grain**.²⁴

Parmi les indices contextuels, il faut remarquer le fait que l'expression *riz long blanc* est accompagnée, dans l'exemple (17), par des expressions comparables (*riz basmati ou thaï* et

riz brun), toutes les trois ayant le même statut dans l'énoncé, du point de vue syntaxique ainsi que communicatif. C'est cette multiplicité qui est responsable du degré moindre de focalisation, un peu comme si la focalisation était divisée par trois. C'est-à-dire que, dans cette phrase, on ne s'intéresse pas « en particulier » au riz long blanc, ni aux autres sortes de riz. Cela ne veut pas dire, bien évidemment, que le fait d'avoir des référents multiples rend systématiquement moindre leur focalisation, et donc exclut l'emploi de l'article indéfini. Néanmoins, dans l'exemple (17) une telle focalisation ne se justifierait pas. Dans l'exemple (18), en revanche, l'expression *riz long grain*, bien qu'elle figure dans le même type de structure syntaxique que précédemment (complément introduit par la préposition *pour*), est accompagnée de l'article indéfini. Outre le fait que cette expression apparaît seule, sa plus grande focalisation est appuyée par sa position après l'adverbe *mais*, position qui est donc « privilégiée » au sein de l'opposition opérée par l'adverbe.

4. Conclusion

En considérant, avec Bakhtine/Volochinov, que l'étude des formes linguistiques doit se faire en lien avec les contextes réels de communication afin d'échapper aux écueils de l'objectivisme abstrait et d'accéder à « la réalité concrète du langage », nous avons proposé une analyse des emplois des articles explorant des facteurs pragmatico-discursifs. Cette approche permet de proposer une alternative aux analyses se limitant aux contextes phrastiques et étant fondées sur des considérations sémantiques *a priori*, c'est-à-dire non liées aux enjeux communicatifs. Selon notre hypothèse, le choix et l'organisation des formes linguistiques au sein des énoncés se font en fonction de la visée communicative générale consistant à faire converger l'attention du locuteur et celle de l'interlocuteur, en faisant ainsi concorder l'intention et l'interprétation. Au niveau des déterminants, l'article indéfini contribue, selon notre analyse, à situer une expression nominale au centre de l'attention, alors que les articles partitif et défini marquent (en absence d'éventuelles autres marques de la focalisation) un statut moins focalisé d'une expression, ce qui est lié, dans le cas l'article défini, avec son rôle de marque de la présupposition.

Notes

1. Ces résultats sont à affiner en fonction du contexte car, par exemple, avec les verbes *falloir* et *être* on observe plus d'emplois de l'indéfini (*il faut un riz long ; ...est un riz long*), alors qu'avec le verbe *utiliser* c'est le partitif qui apparaît plus souvent (*utiliser du riz long*).
2. Ce sont toutefois surtout les articles partitif et indéfini qui sont considérés comme des « quantificateurs », par exemple dans (Riegel *et al.*, 1999 : 161) et (de Salins, 1996 : 60-62).
3. Cf. aussi (Kleiber, 1983).
4. Blog « Nanou, sa cousine, sa vie », <http://nanouprovence.over-blog.com/article-23358233.html>.

5. Forum du site « AFTouch cousine », <http://www.aftouch-cuisine.com/recette/riz-pilaw-%28ou-pilaff%29-137.htm>.
6. Alors que l'absence d'article est l'indice de la « dé-focalisation » de l'expression nominale au profit d'une autre expression, comportant éventuellement l'expression sans article (Lebas-Fraczak, 2009b).
7. Commentaire sur le du site « Ciao ! », http://www.ciao.fr/Lustucru_riz_thai__108859.
8. Site « MIP » (« Midi Ital Prodotti »), <http://www.mip-alimentaire-italien.com/achat-pates-italiennes.htm>.
9. Forum du site « We love tennis », <http://www.welovetennis.fr/wimbledon/25045-nadal-un-reve>.
10. Site de la maison d'hôtes La Banasterie, http://www.labanasterie.com/presse_articles.html.
11. Forum du site « Questions Réponses » de « Yahoo ! France », <http://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20100625040513AAT8WLB>.
12. Forum du site « au féminin.fr », http://forum.aufeminin.com/forum/couple1/_f183290_couple1-II-le-fait-expres.html.
13. Site « Eteignez votre ordinateur », <http://www.eteignezvotreordinateur.com/pourquoi-les-bouquins-de-bernard-werber-manquent-de-style/>.
14. Forum du site « Momes.net », http://forum.momes.net/momes/amour-amitie/jalousie-defaut-qualite-sujet_3610_1.htm.
15. Site « Simland », <http://www.simland.eu/forum/thoulak/meteo-thoulak-t9049.html>. (Je remercie Franck Lebas pour cet exemple.)
16. Site « Vivelesrondes », http://www.vivelesrondes.com/forum/viewtopic_31366.htm.
17. Site « veggiebulle.fr », <http://www.veggiebulle.fr/recettes-vegetariennes/repas-du-samedi-soir-toujours-pas-fait-les-courses/>.
18. Cf. (Ducrot, 1996).
19. Citée par J-M. Marandin dans *Sémanticlopédie*,
http://www.semantiquegdr.net/dico/index.php/Pr%C3%A9supposition_du_locuteur.
20. Site « toutela bio.com », <http://www.toutelabio.com/produit-bio-riz-long-blanc-d-italie-1kg,735,7,75,202.htm>.
21. Site « Le journal francophone de Budapest », <http://www.jfb.hu/node/730>.
22. Site « Planetmuscle », <http://www.planetmuscle.com/phpBB2/viewtopic.php?f=4&t=32935>.
23. Site « Satoriz », <http://www.satoriz.fr/recettes-bio/Cuisson-du-riz-281.html>.
24. Site « Une recette.fr », <http://www.une-recette.fr/riz-au-gras-%28afrique%29.htm>.

Références

- BAKHTINE M. (VOLOCHINOV V. N.), 1929/2006, *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- CHAROLLES M., 2002, *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys.
- DE SALINS G.-D., 1996, *Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du FLE*, Paris, Didier/Hatier.
- DUCROT O., 1996, *Conférences slovènes*, Ljubljana, ISH – Inštitut za humanistične študije Ljubljana.

- ENGLEBERT A., 1996, « L'article partitif : l'évolution des conditions d'emplois », *Langue Française*, 109, p. 9-28.
- ÉLUERD R., 2002, *Grammaire descriptive de la langue française*, Paris, Nathan/VUEF.
- FOULET L., 1974, *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris, Champion.
- KLEIBER G., 1983, « Article défini, théorie de la localisation et présupposition existentielle », *Langue française*, 57, p. 87-105.
- KLEIBER G., 2003, « Indéfini, partitif et adjectif : du nouveau. La lecture individualisante », *Langages*, 151, p. 9-28.
- KUPFERMAN L., 2000, « L'occurrence de *Un* devant les N massifs modifiés : pourquoi donc ? », in BUVET P.-A., LE PESANT D. et MATTHIEU-COLAS M., *Lexique, Syntaxe et Sémantique. Mélanges offerts à Gaston Gross pour son 60^e anniversaire*, Numéro Spécial Hors Série BULAG, Besançon, Centre Lucien Tesnière, p. 211-230.
- KUPFERMAN, L., 2004, *Le mot « de » - Domaines prépositionnels et domaines quantitatifs*, Bruxelles, Duculot.
- LEBAS-FRACZAK L., 2009a, « Évolution méthodologique en FLE : quelles conséquences pour l'apprentissage de la grammaire ? », actes du colloque *Langues, éducation et interculturalité*, Tirana, Albanie, le 23 avril 2009, p. 176-189.
- LEBAS-FRACZAK L., 2009b, « Description "communicative" des déterminants français en vue de la didactisation », *Cahiers de l'Acedle*, 2, *Didactique des langues et linguistique*, <http://acedle.org/spip.php?article2574>.
- MOIGNET G., 1976, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R., 1999, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- TOMASELLO M, *Construction a Language. A Usage-Based Theory of Language Acquisition*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.
- WILMET M., 1988, « Le problème des noms abstraits », in DAVID J. ET KLEIBER G., *Termes massifs et termes comptables*, Paris, Klincksieck, p. 93-108.
- WILMET M., 2003, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot (3^e édition).